

CONDITIONS DE PARTICIPATION

12 MENSUALITÉS DE LEASING OFFERTES

L'action **12 mensualités de leasing offertes** est organisée par Mobilize Financial Services, une marque commerciale de RCI FINANCE SA, Bergermosstrasse 4, 8902 Urdorf, Suisse (ci-après dénommée "RCI").

1. Cette action est réservée aux clients qui souscrivent un leasing d'une Nissan Ariya via Mobilize Financial Services. Dans le cadre de cette action, les participants bénéficient de 12 mensualités de leasing offertes, jusqu'à un montant maximum de 12'000 CHF.
2. Cette action est exclusivement applicable au leasing Max à 6,99% (ProtectLease, assurance casco complète obligatoire et GAP inclus) d'une durée de 48 mois.
3. Cette action n'est valable qu'à condition d'une valeur résiduelle fixe (38% pour 10'000km, 35% pour 15'000km, 30% pour 20'000km et 25% pour 30'000km par an), d'un acompte minimum de 20% du prix d'achat et d'une durée de 48 mois.
4. Pour des raisons techniques, il est nécessaire que le client paie la première mensualité ainsi que l'acompte directement au concessionnaire, comme c'est la règle en cas de leasing. Ensuite, le client est dispensé du paiement pour les 12 mois suivants.
5. L'acompte, la première mensualité de leasing et les autres frais ne sont pas compris dans cette action.
6. Le droit n'est pas transmissible et ne sera pas versé en espèces. L'action ne peut pas être cumulée avec d'autres actions.
7. L'action est valable pour tous les clients privés et les indépendants résidant en Suisse qui concluent un contrat de leasing concerné par l'action pour une Nissan Ariya avec Mobilize Financial Services.
8. L'action **12 mensualités de leasing offertes** débute le 17.07.2024 et dure jusqu'au 30.09.2024. Les contrats de leasing conclus après l'expiration de la durée de l'action ne sont pas pris en compte pour l'action **12 mensualités de leasing offertes**. C'est la date de conclusion du contrat qui est déterminante.
9. Afin de pouvoir bénéficier de l'action avec **12 mensualités de leasing offertes**, les participants doivent s'inscrire avant le 30.09.2024 via le lien vers le formulaire en ligne. Celui-ci ne sera disponible en août 2024.
10. Pour vérifier son inscription, le client remplit le formulaire en ligne dans lequel il communique à RCI son nom, son adresse et le numéro du contrat de leasing.
11. Lorsque l'inscription à l'action est terminée avec succès, les participants reçoivent un e-mail de confirmation contenant les informations remplies dans le formulaire en ligne.

12. Exclus de la participation sont les employés de RCI Finance SA, Astara Ital Switzerland AG ainsi que les employés du réseau de concessionnaires NISSAN.
13. RCI se réserve le droit de déclarer nulles les inscriptions incomplètes, erronées ou non conformes aux présentes conditions de participation.
14. RCI se réserve le droit d'interrompre ou de mettre fin prématurément à l'action à tout moment pour des raisons importantes.
15. RCI se réserve le droit d'exclure les participants qui font usage de matériel inexact, trompeur ou frauduleux et, si nécessaire, d'engager des poursuites judiciaires contre les participants fautifs.
16. Les informations personnelles fournies dans le cadre de cette action ne seront supprimées qu'à la fin de l'action **12 mensualités de leasing offertes** et conformément à la politique de confidentialité de RCI. (<https://www.mobilize-fs.ch/fr/meta/Protection-des-donnees>).
17. Les présentes conditions sont soumises au droit suisse. Le lieu de juridiction est Dietikon.